

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS Armée suisse

Commandement de l'Instruction

L'Armée suisse confirme, par la présente, que

Borne, Clarence

originaire de Clos du Doubs, né le 03.03.2002, a accompli le service pratique de 19 semaines en tant que chef de section et avec le grade de lieutenant.

Du 09.01.2023 au 19.05.2023, il s'est chargé de manière méthodique et ciblée de l'encadrement (sur **deux échelons hiérarchiques**) et de l'instruction **dans sa langue maternelle** d'une section de l'Ecole de recrues d'infanterie 2 qui comptait 30 soldats **d'origines diverses** et 4 chefs de groupe.

En tant qu'officier de milice, il a acquis, durant cette période, les compétences suivantes :

Connaissance de soi

Poser un regard critique sur ses expériences en tant que cadre ou subordonné pendant toute la durée du service, et ce en étant soumis à de fortes contraintes 24 heures sur 24.

Planification et organisation

S'organiser et planifier ses tâches pour travailler de façon structurée, systématique et efficace, même en cas d'événement exceptionnel.

Présentation et communication d'informations

Communiquer en fonction de la situation et des délais impartis et informer sa section, ses subordonnés directs et ses supérieurs directs. Transmettre les valeurs que sont l'ordre, l'éducation et la discipline et les faire appliquer.

Gestion des conflits

Faire preuve d'esprit critique, identifier et résoudre à temps et de manière appropriée à la situation les conflits existants au sein d'une section et entre ses subordonnés directs, et aborder les situations difficiles en vue de trouver des solutions.

Conduite de la section

Etre à l'écoute des militaires de sa section et de ses subordonnés directs et maintenir la motivation de servir par des mesures ciblées. Prendre en compte l'avis des autres et assumer les erreurs commises.

· Conduite de cadres subordonnés

Exercer son influence sur sa section et ses cadres directement subordonnés de manière appropriée et efficace et dans des conditions difficiles. Apporter une contribution essentielle dans le cadre du recrutement des cadres.

Certaines filières de hautes écoles (en particulier dans le domaine de l'économie et du management) attribuent des points ECTS pour ces compétences.

Je remercie le lieutenant Borne, Clarence pour son engagement en faveur de l'Armée suisse et lui souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans l'exercice de son activité professionnelle future.

2013 Colombier, e 19 mai 2023

Commandement de l'Ecole d'infanterie 2

Colone d'état-major général Frédéric Gendre

Commandant

Pendant toute la durée du service, la conduite de la section consistait essentiellement en les tâches énumérées ciaprès.

Remplacements

- Assumer les tâches du commandant d'unité.
- Remplacer le commandant d'unité en son absence.

Conduite

- Conduire la section pendant toute la durée du service.
- Diriger, encadrer l'engagement et assumer la responsabilité de la section 24 heures sur 24.
- Assumer la responsabilité de la résolution de conflits et d'une communication ciblée.
- Communiquer en privilégiant les besoins des destinataires et résoudre les conflits.
- Conduire en privilégiant l'humain, promouvoir les valeurs et les normes de sa section (tenir lieu d'exemple) et assumer le rôle d'éducateur.

Instruction/thèmes d'instruction

Le chef de section instruit les militaires dans les domaines de l'instruction générale de base, de l'instruction axée sur l'engagement et de l'instruction en formation. Dans le détail, cela signifie :

- Instruire les militaires de façon ciblée dans leurs domaines généraux et spécifiques.
- Préparer ses leçons, planifier ses cours et instruire efficacement.
- Contrôler l'instruction destinée aux participants et mettre à disposition des mesures d'encouragement pour les militaires, si nécessaire.
- Mettre des outils et des méthodes d'instruction professionnelles à disposition et former les militaires habilement et avec méthode.

Marche du service

- Apporter son soutien au sergent-major d'unité lors du rapport du matin, de la diane, de l'appel d'entrée et de l'appel du soir.
- Assumer la responsabilité de la maintenance de l'équipement individuel des soldats et des chefs de groupe et de la maintenance de l'équipement personnel.
- Diriger le service de parc des armes/du matériel et des appareils/véhicules et assumer la responsabilité de la disponibilité opérationnelle de ses soldats et subordonnés directs.
- Faire régner l'ordre et appliquer les mesures d'hygiène dans le cantonnement.
- Etre en mesure, avec sa section, d'installer, d'entretenir et d'exploiter pendant plusieurs jours un cantonnement de fortune, des emplacements pour dormir, le dispositif et le local de garde.